



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CIDPHARMEF

Tenue le 02 juin 2023 (Bordeaux)

En présentiel et en virtuel

PRÉSENTS :

1. Ouverture et constatation des présences

Après avoir souhaité la chaleureuse bienvenue aux membres, Michel Sève procéda à l'ouverture de l'assemblée générale à 13h35 puis constata les présences (Liste de présence en annexe). [Adoption de l'ordre du jour \(Vote\)](#)

L'ordre du jour proposé en 11 points a été adopté par vote :

- 1- Ouverture et constatation des présences
- 2- Adoption de l'ordre du jour (Vote)
- 3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2022 (Vote)
- 4- Rapport moral et d'activités du président (M. Seve) (Vote)
- 5- Modifications des statuts (M. Seve) (Vote)
 - a. Proposition de changement de dénomination de la CIDPharmEF
 - b. Modification de l'article 8
 - c. Correction de l'article 18
- 6- Approbation de nouveaux membres (M. Seve) (Vote)
- 7- Bilan financier (V. Maupoil, Y. Rahali) (Votes)
 - a. Bilan financier 2022
 - b. Proposition budget 2023
 - c. Proposition cotisation 2024
 - d. Proposition de participation aux frais du congrès annuel
- 8- Remplacement d'un membre du bureau : Trésorier(e) (Vote)
- 9- Gouvernance et activités des commissions (propositions des commissions soumises au vote)
 - a. Commission de l'évaluation des programmes (C. Mailhot, JP. Grégoire)
 - b. Commission de la pédagogie (D. Porquet, J. Lefebvre)
 - c. Comité des communications et du site internet (F. Devred)
- 10- Prochaines conférences (Vote)
- 11- Levée de l'assemblée

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2022 (vote)

Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2022 fut adopté par vote après correction de l'appartenance universitaire d'Amadou Diouf à l'Université de Thiès en plus de l'Université Cheick Anta Diop de Dakar.

3. Rapport moral et d'activités du président 2022 (M Sève) (Vote)

Michel Sève introduisit son rapport en rappelant que son mandat débuta en 2021 avec la mise en place d'un bureau composé de membres statutaires. Toutefois, les présidents de commissions sont des membres associés aux réunions du bureau. Ce sont :

- Michel SÈVE (Université Grenoble-Alpes, Grenoble, France) : Président
- Lyne LALONDE (Université de Montréal, Montréal, Canada) : Vice-présidente
- Véronique MAUPOIL (Université de Tours, Tours, France) : Trésorière
- Younes RAHILI (Université Mohammed V, Rabat, Maroc) : Trésorier adjoint
- Estelle YOUL (Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso) : Secrétaire générale
- Christine VINCIGUERRA (Université Claude Bernard, Lyon, France) : Secrétaire adjointe
- Jean LEFEBVRE (Université Laval, Québec, Canada) : Président sortant
- Claude MAILHOT (Université de Montréal, Montréal, Canada) : Présidente de la Commission d'évaluation
- Dominique PORQUET (Université Paris Sud, Châtenay-Malabry, France) : Président de la Commission de pédagogie
- François DEVRED (Université d'Aix-Marseille, Marseille, France) : Président du Comité des communications et du site internet

Au cours de cette année 2021-2022, trois (03) réunions du bureau se sont tenues par visio-conférence. En plus des commissions existantes, il a été créé un groupe de travail sur l'interprofessionnalité qui a été adossé à la commission de la pédagogie en attendant qu'il puisse s'envoler de ses propres ailes. Les commissions évaluation, pédagogie ainsi que le groupe sur l'interprofessionnalité ont répondu à des appels d'offre de financement de l'AUF orientés sur les réseaux. Environ 14400 euros de financements ont été reçus. Formation pratique 2540 euros, interprofessionnalité 11520 euros et évaluation 5000 euros pour un total de 14700 euros.

Ce financement a permis à la commission pédagogie de créer 3 webinaires sur les stages pratiques en pharmacie. D'autres comités comme celui des substances naturelles et Médecines traditionnelles et celui des produits de santé falsifiés/contrefaits restent à être réactivés. La question reste toujours posée quant à la création de la commission recherche.

Les liens entre la CIDPHARMEF et l'AUF ont été renforcés cette année avec la nomination de la CIDPHARMEF au conseil des réseaux par le recteur de l'AUF et l'élection de la CIDPHARMEF à la présidence de ce conseil des réseaux (Mai 2022-Mai 2024). Dans ce cadre, la CIDPHARMEF a participé activement, avec la CIDMEF et des collègues de santé publique et d'odontologie, aux assises de la francophonie organisées par l'AUF à Bucarest (2021) et au Caire (2022).

En plus de sa participation au comité du développement stratégique de l'AUF, Michel Sève a participé à 3 réunions du conseil des réseaux et transmis cette année au CA de l'AUF, 3 rapports pour le compte du conseil des réseaux.

La CIDPHARMEF a participé à l'atelier santé des 2^{èmes} assises de l'AUF avec la CIDMEF (le Caire, Egypte 26-28 Octobre 2022).

En 2023, elle prépare l'atelier santé des 3^{èmes} assises de l'AUF avec la CIDMEF qui se tiendront à Québec du 31 octobre au 2 novembre 2023. Cette année, les ateliers seront d'ordre généraux, pas uniquement orientés santé.

Il a été également créé cette année à Rabat, l'académie de l'AUF qui va regrouper plusieurs activités dont la mise en place d'une plateforme de partage numérique.

Ce rapport moral et d'activités après sa présentation fut adopté à l'unanimité.

4. Modifications des statuts

4.1. Modification de nom

Après proposition par le président de changer la dénomination de la CIDPHARMEF pour plusieurs raisons : terme de Doyen et pas doyenne et le fait que la CIDPHARMEF est maintenant plus un regroupement de facultés que de Doyens il a été retenu la dénomination suivante : Conférence Internationale Des Facultés de Pharmacie d'Expression Française, ce qui permet de conserver le nom utilisé depuis plusieurs décennies.

4.2. Modification de l'article 4

Cette modification permettra d'ouvrir la CIDPHARMEF aux collègues vice-doyens ou intervenant de la pédagogie. Il a été proposé l'introduction d'une catégorie de membre ordinaire. L'inscription de ces membres permettra une gestion correcte de ces membres.

Une correction a été apportée dans cet article : « sont membres associés, les anciens doyens de faculté ou représentants de la faculté ». Il a également été suggéré d'enlever de cet article le personnel administratif.

A la fin de la discussion sur cet article, il a été retenu la notion d' « une fac = un vote ». Ne peuvent voter que les facultés membres à jour de leurs cotisations.

4.3. Modification de l'article 8

Concernant cet article, il a été convenu que toute nouvelle candidature de faculté de pharmacie ou de section pharmacie de faculté mixte d'établissements d'enseignement supérieur universitaire sera soumise à l'approbation du bureau de la CIDPHARMEF **sur des critères approuvés par l'AG**. La demande d'admission devra être formalisée par un courrier adressé au président de la CIDPHARMEF. Cela pourra alors raccourcir les délais d'admission d'une faculté au sein de cette association...

Pour les facultés de pharmacie privée qui veulent rejoindre la CIDPHARMEF, le diplôme délivré par la faculté devra être reconnu par l'Etat et l'université devra être membre de l'AUF.

4.4. Modification de l'article 9

Il a été proposé d'introduire dans l'article 9 la possibilité d'organiser une AG et de voter à distance : à la demande d'au moins un membre de droit, il a été rajouté qu'un quorum de 25% des membres à jour de leur cotisation devra être respecté pour que les votes puissent se tenir. Ce quorum comporte les membres présents et représentés. De ce fait, la notion de procuration a été incluse et il a été convenu qu'un membre ne doit pas avoir plus de 2 procurations. Les facultés votantes (présentes ou représentées) doivent être à jour de cotisation le jour de l'AG. Dans cet article il faudra supprimer les membres associés, qui n'ont plus de droit de vote (cf. modification de l'article 4).

4.5. Ajustement de l'article 11

Il a été convenu de compléter cet article en ajoutant que les responsables de commissions de travail de la CIDPHARMEF font partie du bureau.

4.6. Correction article 18

Remplacer dans cet article le terme conseil d'administration par bureau.

5. Bilan financier 2022 et proposition de budget 2023 (V. Maupoil, Y. Rahali) (Vote)

5.1. Bilan comptable 2022-2023

Au 31 décembre 2022

- Crédit 42947,07
- Débit 3434,33
- Balance **39512,74**
- Livret A : **103,21**

Budget approuvé

5.2. Proposition de budget 2023

Le doyen de Bordeaux, président du comité d'organisation du présent séminaire expliqua que le budget de ce séminaire s'élevait à 24000 euros dont 13000 euros de fonds propres avancés par l'UFR pharmacie de Bordeaux et 10000 euros de fonds provenant de partenaires. Le déficit de 8000 euros a été complété par la CIDPHARMEF. Toutes les salles de séminaires ont été offertes par l'université de Bordeaux.

Les règles de remboursement à la participation au colloque n'ont pas changé.

5.3. Proposition de cotisation de 2024

Sur ce point, il a été convenu de ne pas changer le montant des cotisations soit 4 niveaux de 400 à 700 euros. Les facultés qui ont des problèmes de paiement peuvent se signaler.

Ce point a été approuvé à l'unanimité.

5.4. Participation aux frais de congrès annuel

Compte tenu du fait que certains membres s'inscrivent au colloque et ne viennent pas (ce qui entraîne des surcouts), il a été proposé d'introduire des frais de participation au congrès. Ainsi, un apport financier annuel par personne physique sera demandé pour responsabiliser les participants allant de 100 euros pour les pays à revenu, 50 euros pour les pays à revenu intermédiaire et 25 euros pour les pays à revenu faible. Cet argent sera mis à la disposition de la faculté qui organisera le séminaire.

5.5. Démission de la trésorière

Suite à la démission de la trésorière pour raisons personnelles, le doyen de Dijon Pr Lesniewska Eric a été proposé pour la remplacer.

6. Gouvernance et organisation des activités des commissions (propositions des commissions soumises au vote)

7.1. Commission d'évaluation des facultés de pharmacie (Claude Mailhot)

Présidée par Claude Mailhot, cette commission définit la politique et la méthodologie d'évaluation des programmes d'études pharmaceutiques et des facultés de pharmacie. Elle s'occupe également de la mise à jour des documents pour la préparation des visites d'évaluation et des visites de suivi. Cette commission la pertinence et la faisabilité de création d'un organisme d'accréditation par la CIDPHARMEF. La commission étudie actuellement les modalités qui pourraient permettre de reconnaître, par le biais d'une attestation, les facultés qui se sont engagées dans une démarche qualité. Elle a reçu cette année un soutien financier de l'AUF après un appel d'offre des réseaux pour l'organisation de l'atelier sur la démarche d'évaluation formative qui s'est déroulé l'avant-veille.

Cette commission pendant sa réunion a présenté son bilan annuel (mai 2022- mai 2023) ainsi que la planification de son programme 2023-2024 qui sont déclinés ci-après.

Bilan des activités de la Commission d'évaluation :

(Mai 2022 à Mai 2023)

Visite préparatoire :

Objectifs:

Expliquer le but et les étapes de la démarche d'évaluation et plus spécifiquement expliquer la démarche d'auto-analyse.

- Faculté de pharmacie de l'Université Internationale **Abulcasis de Rabat**
Février 2023

Visite pilotée par Jean-Pierre Grégoire

Visites d'évaluation :

- Faculté de pharmacie de l'Université **Iuliu Hatieganu de Cluj-Napoca** (Roumanie)
Mars 2023

Présidée par Claude Mailhot; membres : C. Finance, D. Porquet, S. Sentis

Certaines visites ont dû être reportées (Beyrouth, Conakry).

Visites de suivi :

La visite de suivi a pour but d'accompagner la Faculté dans la mise en place des actions d'amélioration identifiées à l'issue de la visite d'évaluation qui s'est déroulée 2 à 3 ans auparavant.

Objectifs

- *Faire état de la mise en œuvre des actions ayant été planifiées pour répondre aux recommandations du rapport de la commission d'évaluation externe de la CIDPHARMEF;*
 - *Présenter les résultats des actions en comparaison avec les attentes.*
-
- ISPB de l'**Université Claude Bernard de Lyon** (novembre 2022)
Présidée par Claude Mailhot; membres : C. Finance, F. Fawaz
 - Faculté de pharmacie de l'**Université de Monastir** (mai 2023)
Présidée par Jean-Pierre Grégoire; membres : M. Sève, C. Vinciguerra

Dépôt de rapports de visite d'évaluation:

Rapport de la visite de suivi de l'évaluation de l'ISPB de l'Université Claude Bernard (transmis au doyen de la Faculté de pharmacie et au président de l'Université), novembre 2022.

Rapport de la visite de suivi de l'évaluation de la Faculté de pharmacie de l'Université de Monastir

(transmis au doyen de la Faculté de pharmacie et au président de l'Université), mai 2023.

Autres réalisations :

Création, organisation et tenue de la journée de séminaire : « L'évaluation formative comme outil d'amélioration de la qualité dans une faculté de pharmacie ».

Groupe de travail : F. Fawaz, C. Finance, JP Grégoire, C. Mailhot, B. Muller D. Porquet, Y. Rahali, S. Sentis, M. Sève, C. Vinciguerra.

Planification des activités pour 2023-2024 :

1. Visites préparatoires

- Poitiers (juin 2023)
- Casablanca (novembre 2023)
- Alger (à valider)
- Faculté de pharmacie de **Phnom Penh** (à valider)

2. Visites d'évaluation

- Faculté de pharmacie de **L'Université Clermont-Auvergne** (octobre 2023)
- Faculté de pharmacie de l'Université Saint-Joseph, **Beyrouth**

À valider (2024)

- Rabat (Abulcasis)
- Poitiers
- Casablanca
- Conakry (visite préparatoire tenue en 2020)?

3. Visites de suivi

- Abidjan (intérêt confirmé par le doyen; dates à valider)
- Aix-Marseille Université (intérêt confirmé par le doyen; dates à valider)
- Ouagadougou (à valider)
- Bamako (à valider)
- Hô Chi Minh-Ville (à valider)

La commission évaluation a également reconduit ses membres actuels pour une période de 3 ans (jusqu'à 2026) et procédé à la nomination de nouveaux membres qui sont :

- Lyne Lalonde (Université de Montréal)
- Philippe Charpiot (Aix-Marseille Université)
- Nabila Ben Rejeb (Université de Monastir)
- Mouna Sassi (Université de Monastir)
- Olivier Duval (Université d'Angers)
- Walid Rachidi (Université Grenoble Alpes)
- Eric Lesniewska (Université de Bourgogne)
- Jocelyne Moisan (Université Laval)

7.2. Commission de la pédagogie (Dominique Porquet)

Présidée par Pr Dominique Porquet, Doyen émérite Paris Saclay, cette commission a mis en place en 2021 le Livre blanc des études de pharmacie qui a été présenté à Montréal en 2021. Les nouveaux objectifs en cours de définition par cette commission sont au nombre de 3 :

- Stages :

- Critères d'agrément des stages
- Formation des maîtres de stage
- Attendus pédagogiques sur les différents stages professionnels
- Modalités d'évaluation des stages
- Identification et création de contenus pédagogiques partagés
- Travaux pratiques virtuels : mise en commun d'expérience

Trois webinaires ont été organisés au cours de cette année 2022-2023 grâce au financement de l'AUF.

7.3. Comité des communications et du Site internet (François Devred)

Les activités ci-après ont été prévues par ce comité :

- Révision du site internet de la CIDPHARMEF
- Révision des 4 pages
- Création d'un power point sur la CIDPHARMEF ainsi que la mise à jour de l'annuaire.

7.4. Commission Recherche

Proposée à Monastir en 2019 et reproposée au PV de l'AG de Montréal en 2021, cette commission est à la recherche d'un président qui veut la développer et d'une équipe pour animer la réflexion. Il s'agira de définir des objectifs partagés, tenant compte des spécificités de chaque faculté (organisation, moyens, ...) et de travailler en s'insérant dans les thématiques de la francophonie scientifique de l'AUF par exemple :

- Formation à la recherche et par la recherche pour les étudiants de pharmacie.
- Enquêtes et Indicateurs sur la pharmacie communautaire et sur la couverture sanitaire
- Préparation à la réponse sur des appels à projets internationaux avec des réseaux de facultés au sein de la CIDPHARMEF

7. Prochaines conférences (Vote)

Michel Sève rappela à l'assemblée que la CIDPHARMEF a été créée par le Pr Jean CAMBAR à Bordeaux en mai 2002, en présence déjà d'une trentaine de doyens des facultés de Pharmacie. Depuis lors, 21 Conférences annuelles se sont tenues avec assemblée générale successivement à Bordeaux (2002), Cluj (2003), Dakar (2004), Beyrouth (2005), Montréal (2006), Bruxelles (2007), Monastir (2008), Phnom-Penh (2009), Ouagadougou (2010), Lyon (2011), Beyrouth (2012), Rabat (2013), Tour (2014), Cluj (2015), Abidjan (2016), Québec (2017), Dakar (2018), Monastir (2019), Montréal (2020-2021 en visioconférence), Grenoble (2022), puis enfin à Bordeaux en 2023.

Younes Rahali confirma la tenue de la conférence de 2024 à Rabat le 27 mai 2024.

Ce lieu a été voté et adopté à l'unanimité.

Les propositions de tenue des prochaines conférences sont :

2025 : Genève (Suisse)

2026 : Bruxelles ou Lièges (Belgique).

8. Levée de l'assemblée

Michel Sève remercia tous les membres pour leur investissement dans les activités de la CIDPHARMEF et donna rendez-vous à tous à Rabat pour la prochaine assemblée générale en 2024. La séance a été levée à 15 h 35 min.

Le Président de séance

Michel SEVE

Les Secrétaires de séance

Estelle YOUL

Christine VINCIGUERA

Personnes ayant participé à l'assemblée générale de la CIDPHARMEF(X indique que le membre a pu se rendre disponible aux travaux de la Commission du 02 juin 2023)

N°	Université	Pays	Prénom	Nom	Prés.	Visio.
1	Université Libre de Bruxelles	Belgique	Stéphanie	Pochet	X	
2	Université Joseph Ki-Zerbo Ouagadougou	Burkina Faso	Estelle	Youl	x	
3	Université de Montréal	Canada	Claude	Mailhot	X	
4	Université de Montréal	Canada	Lyne	Lalonde		X
5	Université Laval	Canada	Jocelyne	Moisson	X	
6	Université Laval	Canada	Jean	Lefebvre	x	
7	Université Laval	Canada	Anne	Dionne	X	
8	Université Laval	Canada	Jean-Pierre	Grégoire	X	
9	Université de Dijon	France	Eric	Lesniewska	X	
10	Université d'Amiens	France	Jean-Marc	Chillon	x	
11	Université Aix-Marseille	France	Philippe	Charpiot	X	
12	Université Grenoble Alpes	France	Raphaële	Germi	X	
13	Université Grenoble Alpes	France	Michel	Sève	X	
14	Université Grenoble Alpes	France	Walid	Rachidi	X	
15	Université de Lorraine	France	Chantal	Finance	X	
16	Université ISPB-Lyon	France	Stephanie	Sentis	X	
17	Université ISPB-Lyon	France	Christine	Vinciguerra	X	
18	Université de Caen	France	Jean-Marie	Gazengel	X	
19	Université Grenoble Alpes	France	Renée	Grillot	X	
20	Université Grenoble Alpes	France	Pierre	Cavaillès	X	
21	Université de Rennes	France	Béatrice	Gargadennec	X	
22	Université de Rennes	France	Jean Charles	Corbel	X	

23	Université de Toulouse	France	Daniel	Cussac	X	
24	Université Saint Joseph de Beyrouth	Liban	Marianne	Abifadel	X	
25	Université de Rabat UM5R	Maroc	Younes	Rahali	X	
26	Université de Rabat UIASS	Maroc	Yahia	Cherrah	X	
27	Université de Thiès	Sénégal	Amadou	Diouf	X	
28	Université de Cotonou	Benin	André	Bigot	X	
29	Université de Bordeaux	France	Jean	Cambar	X	
30	Université de Bordeaux	France	Nicolas	Sevenet	X	
31	Université de Bordeaux	France	Bernard	Muller	X	
32	Université Paris Saclay	France	Dominique	Porquet	X	
33	Université Carol Davila de Bucarest	Roumanie	Doina	Draganescu	X	